



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 26 mai 2025 – Délibération n°055

Convocation envoyée,
affichée et mise en ligne
le : 22/05/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 13
- Pouvoirs : 5
- Votants : 18
- Absents : 10

Résultats :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Liste des délibérations
affichée et mise en ligne
le : 28/05/2025

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX LOTISSEMENT LE PUECH DES ROUSSES 2

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la médiathèque de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS

Secrétaire de séance : Madame Régine ROZIERE

Présents : - BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse — DE LESCURE Jérôme – DUTRIEUX Patrick – GROS Edmond - FABRE Emilie – MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy – ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ANGLADE Clémence - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à BRUNET Mélanie) – Thierry BOURREL - CAPUS Françoise (pouvoir à DUTRIEUX Patrick) – CARNAC André – CONSTANS Mathieu - FOS Mariana (pouvoir à ROZIERE Régine) - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien – LABRO Isabelle – LAYRAL Rémi (pouvoir à CARON Annick) - MAJOREL Aimé (pouvoir à GROS Edmond) – MURET Yvain – RAGOT Annie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'aménagement du lotissement le Puech des Rousses 2, une consultation des entreprises a été lancée pour la réalisation des travaux de viabilisation des 15 lots.

Suite à l'analyse des propositions transmises, il est proposé de retenir les entreprises qui apparaissent comme les mieux-disantes conformément au rapport d'analyse des offres établi et pour les montants suivants :

LOT 1 : Voirie et Réseaux divers
LOT 2 : Eclairage Public

CONTE et FILS / CONTE TP
EIFFAGE EINERGIE

294 847.35 € HT
12 744.97 € HT

LOT 3 : Espaces Verts

FOURNIER TP

22 450.00 € HT

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de suivre cet avis et de bien vouloir en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi ;

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 24 avril 2024 ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER le marché de travaux du lotissement le Puech des Rousses 2 de la manière suivante :

<u>LOT 1</u> : Voirie et Réseaux divers	CONTE et FILS / CONTE TP	294 847.35 € HT
<u>LOT 2</u> : Eclairage Public	EIFFAGE EINERGIE	12 744.97 € HT
<u>LOT 3</u> : Espaces Verts	FOURNIER TP	22 450.00 € HT

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Régine ROZIERE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture